

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Transition énergétique

Direction Générale de l'Énergie et du Climat

Arrêté du 3 juin 2022 portant nomination au Conseil supérieur de l'énergie

NOR : ENER2216202A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la Transition énergétique, en date du 3 juin 2022

Sont nommés membres du Conseil supérieur de l'énergie :

Au titre des représentants des collectivités territoriales avec deux voix délibératives chacun :

Sur proposition de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) :

- Monsieur Xavier PINTAT, en qualité de titulaire ;
- Madame Anne BARBARIN et Messieurs Charles-Antoine GAUTIER et Pascal SOKOLOFF en qualité de suppléants de Monsieur Xavier PINTAT.

Sur proposition de France Urbaine :

- Monsieur Jean-Patrick MASSON, en qualité de titulaire ;
- Madame Audrey LINKENHELD et Monsieur Philippe ANGOTTI en qualité de suppléants de Monsieur Jean-Patrick MASSON.

Sur proposition de Régions de France (RDF) :

- Monsieur Olivier BEATRIX, en qualité de titulaire ;
- Monsieur André CROCQ, Madame Françoise COUTANT et Monsieur Roland MARION en qualité de suppléants de Monsieur Charles FOURNIER.

Sur proposition de l'Union nationale des entreprises locales d'électricité et de gaz (UNELEG) :

- Monsieur Didier REBISCHUNG, en qualité de titulaire ;

- Messieurs Stéphane KILBERTUS et Christophe JOUGLET en qualité de suppléants de Monsieur Didier REBISCHUNG.

Au titre des représentants des consommateurs d'énergie ainsi que d'associations agréées pour la protection de l'environnement :

Pour les deux représentants des consommateurs désignés après appel à candidature du Conseil national de la consommation (CNC) avec deux voix délibératives chacun :

- Madame Françoise THIEBAULT en qualité de titulaire ;
- Messieurs Thierry DASTARAC et Michel BUFFENOIR en qualité de suppléants de Madame Françoise THIEBAULT.

- Monsieur Luc BARANGER en qualité de titulaire ;
- Messieurs Jean THEVENOT, Pascal TOZZI et Alain MISSE en qualité de suppléants de Monsieur Luc BARANGER.

Pour le Comité de liaison des entreprises ayant exercé leur éligibilité sur le marché libre de l'électricité (CLEEE) avec une voix délibérative :

- Monsieur Frank ROUBANOVITCH en qualité de titulaire ;
- Madame Thérèse SLIVA-MARION, Messieurs Olivier MENUET et Fabrice CAMBRES en qualité de suppléants de Monsieur Frank ROUBANOVITCH.

Pour le Comité de liaison pour les énergies renouvelables (CLER - Réseau pour la transition énergétique) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Jean-Baptiste LEBRUN en qualité de titulaire ;
- Messieurs Marc JEDLICZKA, Alexis MONTEIL et Madame Eugénie BARDIN en qualité de suppléants de Monsieur Jean-Baptiste LEBRUN.

Pour Réseau Action Climat (RAC) avec deux voix délibératives :

- Madame Zélie VICTOR en qualité de titulaire ;
- Messieurs Philippe QUIRION, Nicolas NACE et Madame Pauline BOYER en qualité de suppléants de Madame Zélie VICTOR.

Pour l'Union des industries utilisatrices d'énergie (UNIDEN) avec une voix délibérative :

- Monsieur Gildas BARREYRE en qualité de titulaire ;
- Madame Sophia ELASRI, Messieurs Jean-Philippe PERROT et Laurent COURTOIS en qualité de suppléants de Monsieur Gildas BARREYRE.

Au titre des représentants des entreprises des secteurs électrique, gazier, pétrolier, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique :

Pour l'Association Française du Gaz (AFG) avec une voix délibérative :

- Monsieur Jean-Marc LEROY en qualité de titulaire ;

- Monsieur Thierry CHAPUIS, Madame Laurence CONFORT et Monsieur François BERTHÉLÉMY en qualité de suppléants de Monsieur Jean-Marc LEROY.

Pour l'Association française indépendante de l'électricité et du gaz (AFIEG) avec une voix délibérative :

- Monsieur Géry LECERF en qualité de titulaire ;

- Monsieur Antonio OCHOA ROBLES, Madame Marie-Laetitia GOURDIN et Monsieur Stéphane RADUREAU en qualité de suppléants de Monsieur Géry LECERF.

Pour l'Association nationale des opérateurs détaillants en énergie (A.N.O.D.E) avec une voix délibérative :

- Madame Naïma IDIR en qualité de titulaire ;

- Messieurs Julien BALLADA, Cyril GRIGNON et Albert CODINACH en qualité de suppléants de Madame Naïma IDIR.

Pour Electricité de France (EDF) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Patrice BRUEL, en qualité de titulaire ;

- Messieurs Alexandre RAULOT, Erwan TANGUY et Fabrice NOILHAN en qualité de suppléants de Monsieur Patrice BRUEL.

Pour Enedis avec une voix délibérative :

- Monsieur Christophe GROS en qualité de titulaire ;

- Messieurs Nicolas BURIEZ, Benoît SÉJOURNÉ et Mathieu BOURGADE en qualité de suppléants de Monsieur Christophe GROS.

Pour Enerplan avec une voix délibérative :

- Monsieur Daniel BOUR en qualité de titulaire ;

- Messieurs Jean-Yves GRANDIDIER et David GRÉAU en qualité de suppléants de Monsieur Daniel BOUR.

Pour ENGIE avec deux voix délibératives :

- Monsieur Jean-Baptiste SÉJOURNÉ en qualité de titulaire ;

- Monsieur Etienne GIRON, Madame Soizic HÉMION et Monsieur Gilles Le MOUILLOUR en qualité de suppléants de Monsieur Jean-Baptiste SÉJOURNÉ.

Pour la Fédération des services Energie Environnement (FEDENE) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Pierre de MONTLIVAULT en qualité de titulaire ;

- Messieurs Ghislain ESCHASSERIAUX, Paulo CAMEIJO et Dominique KIEFFER en qualité de suppléants de Monsieur Pierre de MONTLIVAULT.

Pour France Energie Eolienne (FEE) avec une voix délibérative :

- Madame Anne-Catherine DE TOURTIER en qualité de titulaire ;
- Messieurs Fabrice CASSIN, Jean-Yves GRANDIDIER et Madame Chloé PERRADIN en qualité de suppléants de Madame Anne-Catherine De TOURTIER.

Pour la Fédération française des combustibles, carburants et chauffage (FF3C) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Frédéric PLAN en qualité de titulaire.

Pour le Groupement des professionnels des Certificats d'Economies d'Energie (GPCEE) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Maxime JACQUIER en qualité de titulaire ;
- Monsieur Bastien RESSE et Mesdames Florence LIEVYN et Maureen DEJOBERT en qualité de suppléants de Monsieur Maxime JACQUIER.

Pour Gaz réseau distribution France (GRDF) avec une voix délibérative :

- Madame Catherine LEBOUL-PROUST en qualité de titulaire ;
- Madame Corinne CACHEUX et Messieurs Alexis MASSE et Jean-François BLAIN-BELIGON en qualité de suppléants de Madame Catherine LEBOUL-PROUST.

Pour les représentants des gestionnaires de transports de gaz avec deux voix délibératives :

- Madame Virginie LE FOLL en qualité de titulaire ;
- Monsieur Mathieu CACCIALI et Mesdames Céline HEIDRECHID-ROUSSEAU et Marie-Claire AOUN en qualité de suppléants de Madame Virginie LE FOLL.

Pour Réseau de transport d'électricité (RTE) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Arthur HENRIOT en qualité de titulaire ;
- Madame Muriel LANDAIS-PETIT, Messieurs Rachid OTMANI et Mathieu PIERZO en qualité de suppléants de Monsieur Arthur HENRIOT.

Pour le Syndicat des énergies renouvelables (SER) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Jean-Louis BAL en qualité de titulaire ;
- Messieurs Alexandre ROESCH, Jérémy SIMON et Madame Léa EZENFIS en qualité de suppléants de Monsieur Jean-Louis BAL.

Pour TotalEnergies avec deux voix délibératives :

- Monsieur Romain VERDIER en qualité de titulaire ;
- Madame Hélène PIERRE et Messieurs François IOOS et Alexandre MARCHAL en qualité de suppléants de Monsieur Romain VERDIER.

Pour l'Union française de l'électricité (UFE) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Christophe LEININGER en qualité de titulaire ;
- Madame Charlotte ROIG-RAMOS et Messieurs Mathias LAFFONT et Jean-Michel ROMANN en qualité de suppléants de Monsieur Christophe LEININGER.

Pour l'Union française des industries pétrolières (Ufip Énergies et Mobilités) avec deux voix délibératives :

- Monsieur Olivier GANTOIS en qualité de titulaire ;
- Messieurs Christophe HENRAT, Pierre LECLERCQ et Dominique BIGOT en qualité de suppléants de Monsieur Olivier GANTOIS.

Pour l'Union professionnelle des industries privées du gaz (UPRIGAZ) avec une voix délibérative :

- Monsieur Alain RAOUX en qualité de titulaire ;
- Messieurs Michel ROMIEU, Pierre TRINGALI et Andrew HAYLEY en qualité de suppléants de Monsieur Alain RAOUX.

Au titre des représentants du personnel des industries électriques et gazières, avec deux voix délibératives chacun :

Sur proposition de la Fédération CFE-CGC Energies :

- Monsieur Alexandre GRILLAT, en qualité de titulaire ;
- Mesdames Elizabeth NEAU, Bettina HORTAL et Monsieur Stéphane CHÉRIGIÉ en qualité de suppléants de Monsieur Alexandre GRILLAT.

Sur proposition de la Fédération chimie énergie-CFDT (FCE-CFDT) :

- Monsieur Philippe CLAVEL, en qualité de titulaire ;
- Messieurs Alfredo DE SOUSA, Antony LALO et Madame Marie-Hélène MEYLING en qualité de suppléants de Monsieur Philippe CLAVEL.

Sur proposition de la Fédération nationale de l'énergie et des mines (FNEM- FO) :

- Madame Sandrine LHENRY, en qualité de titulaire ;
- Messieurs David FISK, Nicolas ROCHE et Gildas GOUVAZÉ en qualité de suppléants de Madame Sandrine LHENRY.

Sur proposition de la Fédération nationale des mines et de l'énergie CGT (FNME CGT) :

- Madame Karine GRANGER, en qualité de titulaire ;
- Mesdames Magali VIOT, Sandrine ROCHE et Monsieur Julien LAMBERT en qualité de suppléants de Madame Karine GRANGER.
- Monsieur Philippe LEPAGE, en qualité de titulaire ;
- Madame Laurence HOFFLING et Messieurs Christophe AIME et Éric RAMOND en qualité de suppléants de Monsieur Philippe LEPAGE.

Au titre du médiateur de l'énergie avec une voix consultative :

Monsieur Olivier CHALLAN BELVAL, médiateur de l'énergie, est nommé membre du Conseil Supérieur de l'énergie ;

Mesdames Frédérique FERIAUD et Caroline KELLER et Monsieur Pierre-Laurent HOLLEVILLE en qualité de suppléants de Monsieur Olivier CHALLAN BELVAL.